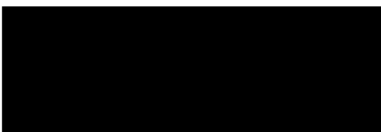


PAR COURRIEL

Québec, le 30 juillet 2026



Numéro de dossier : 2607030-147

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 16 juillet 2026 visant à obtenir copie de la liste des MRC du Québec qui se sont dotées d'un inventaire du patrimoine bâti.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre la copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Toutefois, il est important de souligner que les MRC n'ont pas l'obligation de déclarer un inventaire. Néanmoins, une collecte de données semestrielle est effectuée auprès des MRC par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). La dernière collecte du MCC a été réalisée au mois de janvier 2026. Ces informations vous sont donc transmises à titre indicatif seulement. Nous vous suggérons de compléter vos vérifications auprès de chacune de MRC. Par courtoisie, vous trouverez ci-jointe la liste complète des responsables de l'accès de toutes les MRC du Québec. À cet effet, nous vous invitons à consulter le site Web suivant : https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

...2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.